

PROCES-VERBAL

Du

Conseil Municipal du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Salles des Fêtes d'HOSTENS, Gironde, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DARTAILH, Maire d'HOSTENS.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 mars 2021

PRESENTS : Jean Louis DARTAILH, Nadège SOUBIRAN, Muriel VÉLOSO, Serge SPELEERS, Cédric RÈ, Évelyne DODE, Pascal BIZZARI, Bernadette RESTOUILH, Pierre DURY, Lucienne BOUCLY, MALLET Jacqueline, MALLET Maurice

ABSENTS EXCUSES : Nicole ZAMMIT, Jean Pierre CALETTI

ABSENTS NON EXCUSES : RUIZ Julien (arrivé à 20h15)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MALLET Jacqueline

PROCURATION : ZAMMIT Nicole ayant donné pouvoir à SOUBIRAN Nadège
Jean Pierre CALETTI ayant donné pouvoir à RESTOUILH Bernadette

Séance ouverte à 20h10

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 décembre 2020

POUR : 9+2 proc ABSTENTION : 0 CONTRE : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly)

Compte de Gestion COMMUNE Hostens 2020

Arrivée de Mr RUIZ Julien à 20h15

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération Compte de Gestion COMMUNE Hostens 2020

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Compte Administratif COMMUNE Hostens 2020

Mr le Maire sort

Mme SOUBIRAN Nadège à l'unanimité élue présidente

POUR : 9+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération Compte Administratif COMMUNE Hostens 2020

Mr le Maire sort

Mme SOUBIRAN Nadège à l'unanimité élue présidente

POUR : 9+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération affectation résultat COMMUNE Hostens 2020

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Budget Commune Hostens 2021

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 0 CONTRE : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly)

Délibération – Vote des Taxes Directes Locales 2021 – COMMUNE DE HOSTENS-

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des taxes directes locales pour 2021 sur la commune de HOSTENS comme suit :

- taxe habitation 0 % (comme en 2020)
- taxe foncière (bati) 13.84 % (comme en 2020)
- taxe foncière (non bati) 25.91 % (comme en 2020)
- CFE 0 %

Après délibération le Conseil Municipal décide de voter les taxes directes locales comme ci-dessus

POUR : 13+2 proc ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Compte de Gestion Eau Hostens 2020

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération Compte de Gestion Eau Hostens 2020

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Compte Administratif Eau Hostens 2020

Mr le Maire sort

Mme SOUBIRAN Nadège à l'unanimité élue présidente

POUR : 9+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération Compte Administratif Eau Hostens 2020

Mr le Maire sort

Mme SOUBIRAN Nadège à l'unanimité élue présidente

POUR : 9+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération affectation résultat Eau Hostens 2020

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly) CONTRE : 0

Délibération relative aux tarifs en m 3 et abonnement eau et assainissement 2021

Les Conseillers Municipaux délibèrent sur les tarifs eau assainissement pour l'année 2021 :

ABONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT

Ils sont portés à 28.40 € (ancien tarif : 28.20 € pour 6 mois)

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Prix du m3 eau : 0.82 € (ancien tarif : 0.80 €)

Prix du m3 assainissement : 1.38 € (ancien tarif : 1.35 €)

POUR : 11+2 proc ABSTENTION : 0 CONTRE : 2 (Mrs Dury et Mme Boucly)

Budget Eau Hostens 2021

POUR : 10+2 proc ABSTENTION : 0 CONTRE : 3 (Mrs Dury, Speleers et Mme Boucly)

Délibérations modificatives (Eau et Commune)

Questions et informations diverses

Séance levée à 21h45